

Après echec concours ENM

Par **thiphaine**, le **18/08/2015** à **16:18**

Bonjour,

C'est quoi les solutions de repli quand on a échoué au concours de l'ENM qu'on a un M2 pénologie?

Par **Herodote**, le **18/08/2015** à **16:59**

Bonjour,

Hormis l'ENM, il y a les concours de l'administration pénitentiaire, du SPIP, de la PJJ, de la police/gendarmerie, greffier/greffier en chef, etc.).

Il y a également le CRFPA. Il y a peu d'avocats spécialisés en exécution des peines, or, la "clientèle" ne manque pas. Je sais qu'il y a du travail, après, peut-être pas assez pour ne vivre que de cela, mais rien n'empêche de traiter d'autres types de contentieux également (mais les pénalistes traditionnels ne sont pas du tout experts de droit de la peine, alors que les besoins sont là).

Les débouchés les plus directs se font donc après concours/examens, mais c'est le cas de beaucoup, si ce n'est la plupart des masters de droit (et de tous les masters de droit pénal en tout cas).